



LA ROSEE

64430 BANCA

Tel: 05.59.37.40.15

Courriel : contact@laroseebanca.fr

Site Internet : www.eeap-larosee.fr

Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés

LIVRET D'ACCUEIL



L'Association La Rosée, gestionnaire de l'établissement, est une association de droit privé à but non lucratif (loi de juillet 1901). Elle défend la qualité de l'accompagnement et le respect de la dignité de la personne.

L'Association a été fondée en 1962 et est actuellement présidée par Mme Catherine Oteiza.

Le projet associatif a pour ligne directrice « accompagner, éduquer, aider, soutenir les enfants et adolescents en situation de polyhandicap et leur famille ».

Sa politique associative se fonde sur l'article 5 de ses statuts: *« l'association a pour but de favoriser et de promouvoir toutes activités sociales et sanitaires, éducatives et culturelles pour les enfants, les adolescents et adultes en situation de handicap complexe en collaboration étroite avec leurs familles et, notamment de créer, organiser ou gérer des établissements ou services sanitaires, sociaux ou médico-sociaux »*.



Situation géographique

L'établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés «EEAP La Rosée» est l'unique établissement géré par l'association « La Rosée ».

Il est implanté dans les Pyrénées-Atlantiques (64), en plein cœur du Pays Basque : à 8 km de Saint-Etienne de Baïgorry (Vallée des Aldudes) et à 50 km de Bayonne.

L'établissement est situé sur la commune de Banca dans une zone rurale à vocation agricole, piscicole et touristique située à une heure du centre hospitalier de Bayonne.



Contact

Adresse	155, Oihansoroko bidea 64430 BANCA
Téléphone	05.59.37.40.15
Courriel	contact@laroseebanca.fr
Site Internet	www.eeap-larosee.fr

Agrément et financement

L'établissement est agréé par l'ARS Nouvelle Aquitaine pour recevoir 30 enfants et adolescents en situation de polyhandicap avec des déficiences secondaires associées au polyhandicap (troubles moteurs, sensoriels, intellectuels, relationnels, métaboliques, troubles du spectre autistique...), de la naissance à 20 ans, en tous modes d'accueil: internat, semi-internat, temporaire.

Il est ouvert 365 jours par an.

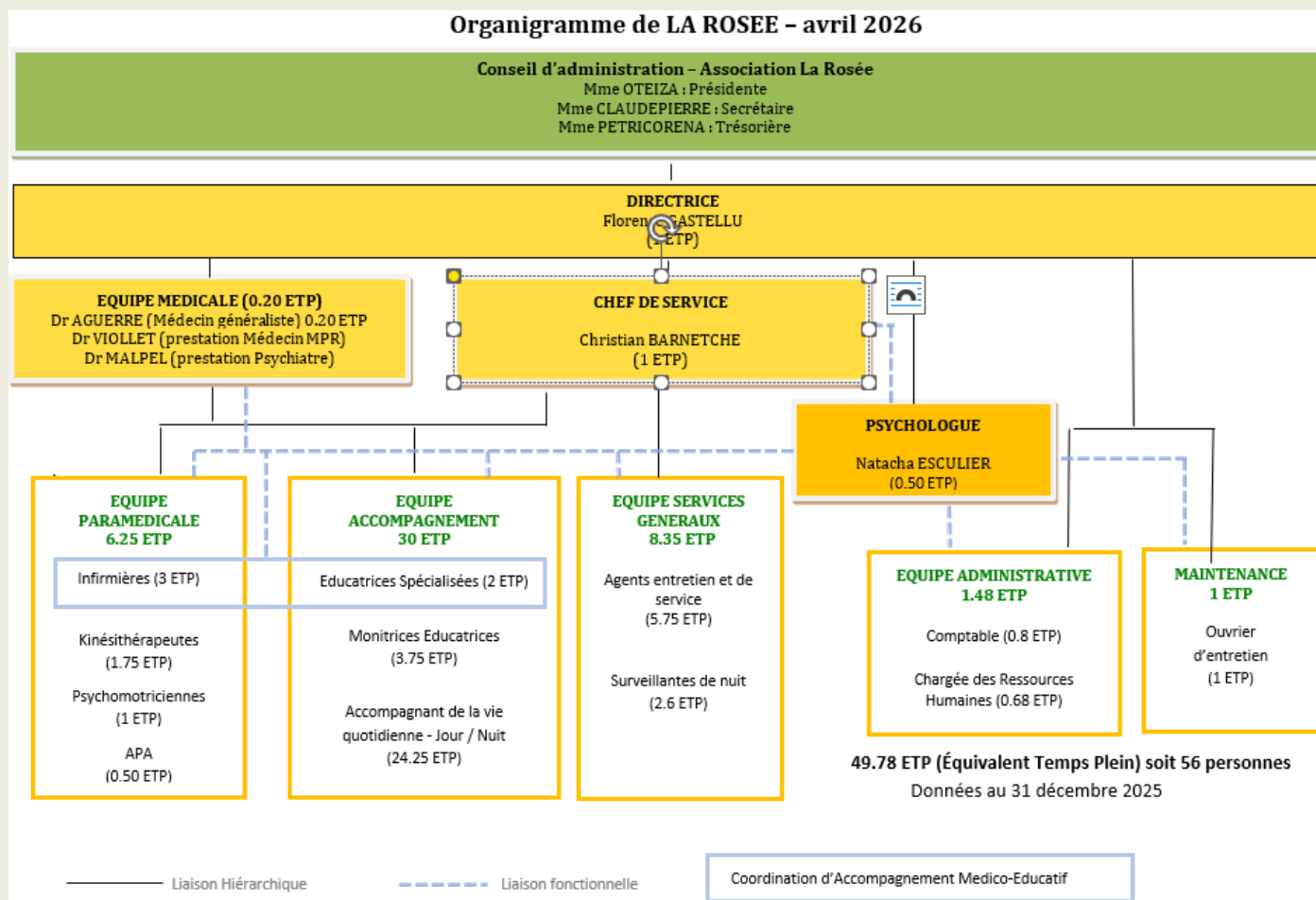
Au-delà de 20 ans, les jeunes résidents sont maintenus à L'EEAP La Rosée, dans le cadre de l'amendement Creton, jusqu'à leur admission

dans un établissement pour adultes.

L'EEAP La Rosée est financé par l'Assurance Maladie, selon une modalité de tarification en prix de journée globalisé. Le financement couvre les frais d'hébergement, de soins, d'éducation et les frais de fonctionnement de l'établissement.

Les frais personnels (vêtements, produits de toilette, sorties de loisirs payants, petits séjours de vacances organisés ponctuellement par l'établissement...) sont financés par les parents ou l'organisme d'état.

Organigramme de l'EEAP La Rosée



Philosophie, cadre éthique

L'établissement défend au quotidien les valeurs et principes éthiques qui sont les suivants :

- le respect du jeune et de sa famille
- la bienveillance
- l'ouverture et adaptabilité face aux difficultés de chacun
- le professionnalisme
- la responsabilité et le travail en équipe.

Nos accompagnements reposent sur ces valeurs fondamentales et s'inscrivent notamment dans la Recommandation des Bonnes Pratiques Professionnelles « *Accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité* » (HAS, Novembre 2020) , centrée sur le développement des capacités de chaque personne :

- la reconnaissance à chaque enfant/adolescent, du droit à un accompagnement et à des soins individualisés, adaptés, régulièrement évalués et ajustés,
- le respect de temps d'intimité, d'espaces privés, dans une alternance réfléchie répondant aux possibilités d'adaptation de l'enfant/adolescent avec des temps et des espaces collectifs,
- l'expression des choix pour permettre d'être acteur,
- la lutte contre la marginalisation sociale et l'enfermement institutionnel avec des temps d'échanges tant au niveau interne qu'avec l'extérieur,
- la collaboration avec les familles à toutes les phases de l'accompagnement,
- la mobilisation d'une équipe pluridisciplinaire organisée, coordonnée et aux approches diversifiées.

L'ensemble de nos actions s'inscrit dans le respect de la charte des usagers et des exigences déontologiques.

Notre accompagnement s'appuie sur des approches diversifiées et complémentaires qui peuvent être multisensorielle, neuropsychologique, psychoéducative inspirée de modèles cognitivo-comportementaux, psychodynamique, systémique et aussi accompagnement en éducation structurée.

Les droits fondamentaux des enfants et adolescents accueillis :

→ Droit au respect à la dignité, à l'intimité

- Droit à la mise en place et au suivi du projet personnalisé pour chacun
- Droit à être accompagné par du personnel attentif à l'évolution des techniques d'éducation et de rééducation
- Droit aux apprentissages et au développement physique, intellectuel, affectif, social et moral
- Droit à la protection et à la sécurité tout en sachant qu'il existe des risques appréciés et mesurés (ex. : piscine, ski...)
- Droit de vivre dans un environnement adapté à ses besoins, ses capacités
 - Droit de bénéficier d'un lieu de vie agréable
 - Droit de bénéficier de calme
- Droit à être informé et à s'exprimer dans les domaines concernant l'évolution de sa vie affective et sexuelle
- Droit à la plus stricte confidentialité pour tout ce qui le concerne

→ Droit à l'information et à la liberté d'expression

- Droit d'exprimer son individualité dans le respect de celle des autres
- Droit d'être écouté et entouré en fonction de ses besoins, ses attentes, ses valeurs et ses convictions dans la limite des possibilités de l'établissement

■ Droit de recevoir ses proches et sa famille dans l'établissement

■ Droit d'amener dans sa chambre des objets personnels dans le respect des règles collectives

La participation des Familles

L'entrée dans une nouvelle structure, tout comme l'annonce du handicap, constitue un bouleversement tant dans la vie d'un enfant que dans celle de ses parents (ou représentants légaux). Les conditions d'accueil et d'accompagnement peuvent déterminer les perspectives de vie de l'enfant et de sa famille ainsi que la qualité des relations entre eux et l'établissement.

Le partenariat entre les parents et les professionnels de La Rosée est basé sur :

- le respect mutuel du champ de compétences, rôle de chacun et des responsabilités
- le respect des valeurs (culturelles, éducatives...)
- le partage d'informations et savoirs-faire concernant l'enfant
- la co-construction et la révision annuelle du projet d'accompagnement de l'enfant
- une relation de confiance et l'identification d'un référent
- le respect du choix des parents

L'enfant est au cœur des décisions et actions de chacun.

Les parents ou représentants légaux sont invités à :

- participer aux événements organisés par l'établissement (Fête de Noël, Pique-nique...) et à des groupes de travail pour l'amélioration du fonctionnement de l'établissement,
- participer aux activités proposées aux enfants,
- répondre à l'enquête de satisfaction réalisée tous les 2 ans (accueil, vie dans l'établissement, sortie).



Le maintien des liens familiaux entre l'enfant et sa famille est favorisé (retour en famille, échanges téléphoniques, webcam, envois de photographies, hébergement possible dans le studio des familles).

Un soutien familial est accompagné par les équipes en fonction des besoins.

Une information claire et intelligible la plus objective possible sur le cadre institutionnel, l'offre de service, le type d'accompagnement, doit permettre aux parents de se représenter concrètement ce qui est possible et accessible pour son enfant.

De nombreux facteurs doivent être pris en compte par l'établissement pour construire dans le temps une logique d'alliance avec les parents ou représentants légaux, afin :

- d'apporter une compréhension de la situation de l'enfant, de ses potentialités, de son état de santé à partir d'éléments objectifs et compris par tous,
- de recueillir les informations et les attentes de la famille nécessaires à la construction et à l'adaptation du projet d'accompagnement personnalisé de l'enfant,
- de faciliter la participation de la famille à la vie de l'établissement, à l'amélioration de son fonctionnement,
- de faciliter l'accès aux droits, à l'information.

Prévention et Promotion de la Bienveillance,

Un engagement de l'EEAP La Rosée et de l'Association

Le respect des droits des enfants et des adolescents, la prévention de la maltraitance et la gestion des risques de manière globale sont des thèmes traités de manière transversale par l'établissement La Rosée. L'ensemble des actions initiées, les projets de développement et les orientations stratégiques du projet d'établissement 2021-2025 sont en lien direct avec ces thématiques.

Promotion de la Bienveillance, menée par La Rosée

La prévention des risques liés à l'intégrité de l'enfant, le respect de règles éthiques sont au centre des actions et pratiques quotidiennes menées par les professionnels de La Rosée. À travers les différentes réunions d'équipe, celles du conseil d'administration, le fil conducteur est l'intérêt des enfants accueillis à La Rosée. L'évaluation des risques et fragilité de l'enfant est totalement intégrée dans les projets d'accompagnement personnalisés pour la fixation des objectifs d'accompagnement.

De nombreuses actions sont mises en place dans la structure afin de prévenir les situations de maltraitance :

- les réunions d'équipe permettant aux professionnels d'exprimer une quelconque difficulté d'accompagnement, de désamorcer des situations problématiques, d'effectuer des actions de sensibilisation aux risques de maltraitance, de négligence
- les séances d'analyse de pratiques animées par un psychologue externe à l'établissement
- un plan annuel de formation adapté aux besoins des professionnels
- l'utilisation des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM et de la HAS
- un dialogue régulier et favorisé avec les parents
- le traitement des fiches d'évènement indésirable remontant systématiquement à la direction de La Rosée
- une procédure de signalement de situations de maltraitance
- une procédure de traitement des réclamations des usagers

La Procédure d'Admission

L'admission se fait sur notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées du département d'origine, à la demande d'admission remise par l'établissement à :

- la famille,
- une assistante sociale,
- un autre établissement.

La direction valide ou non l'admissibilité sur la base des avis donnés par les médecins de l'établissement, le chef de service et la psychologue. Si la candidature est acceptée, la direction notifie la décision d'admissibilité aux parents ou aux représentants légaux par courrier. L'enfant est inscrit en liste d'attente.

Dès qu'une place est disponible, les parents sont avisés par la direction. Une rencontre avec la direction et l'équipe pluridisciplinaire ainsi qu'une visite de l'établissement sont organisées.

L'admission est prononcée par la direction, sous réserve de l'accord de la CDAPH.

Un contrat de séjour (accueil permanent) ou un document individuel de prise en charge (accueil temporaire) est proposé à la famille. Ces documents formalisent les modalités d'accompagnement de l'enfant dans leurs grandes lignes et définissent d'une part les engagements de l'établissement et d'autre part ceux de la famille.

Après une période d'observation d'environ six mois, le Projet d'Accompagnement Personnalisé, avenant au contrat de séjour, est élaboré pour les enfants en accueil permanent par l'équipe pluridisciplinaire en collaboration avec la famille ; il est finalisé au cours d'une rencontre avec le représentant légal. Un bilan de fin de séjour est réalisé pour les jeunes reçus en accueil temporaire.

L'hébergement, la restauration, l'entretien du linge

L'établissement La Rosée propose un service d'hébergement, de restauration et d'entretien du linge 365 jours par an pour les familles qui le souhaitent.

Les objectifs spécifiques visés par la prestation hôtelière sont les suivants :

- Garantir des locaux propres, sécurisés (respect des règles d'hygiène et des règles de sécurité conformément aux obligations réglementaires en vigueur)
- Permettre à l'enfant d'identifier sa chambre et de pouvoir accéder le plus facilement aux différents espaces de vie et d'activités
- Proposer une chambre individuelle ou partagée au confort réglementaire
- Permettre à chaque enfant et à sa famille de personnaliser, d'aménager, d'équiper sa chambre (accueil permanent)
- Préserver l'intimité de l'enfant
- Permettre à l'enfant de pouvoir recevoir sa famille et ses proches
- Permettre l'hébergement des parents ou représentants légaux dans certaines situations particulières (mise à disposition d'un appartement des familles)
- Proposer une offre de restauration adaptée aux besoins de l'enfant, et à ses habitudes alimentaires
- Offrir un entretien du linge de bonne qualité (hygiène, respect de l'état et identification)



Les chambres



Lieux de vie collective

Les Transports

La prestation « transport » mise en œuvre à La Rosée permet d'assurer le transport des enfants et adolescents dans le cadre d'activités extérieures à l'établissement, dans le cadre de rendez-vous médicaux et lors des retours à domicile. Les familles informent des jours de retours au domicile la direction de l'établissement qui assure les commandes de VSL.



Séance Traineau



Joëlette

L'accompagnement de l'enfant

Dans le cadre du suivi de l'accompagnement, le dossier de l'utilisateur est géré, depuis juin 2017, via un logiciel informatique. qui a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et est conforme au RGPD, Règlement Européen pour la Protection des Données, qui protège les données des usagers.

Le sens de l'accompagnement

- Veiller à son bien-être physique et moral et d'assurer sa sécurité
- Mettre l'enfant ou l'adolescent dans des conditions optimales pour développer toutes ses potentialités
- Aider l'enfant ou l'adolescent à être acteur de son devenir
- Favoriser l'épanouissement en développant autant que faire se peut, ses potentialités intellectuelles, affectives, physiques, son autonomie quotidienne sociale et professionnelle
- L'aider à développer ses moyens d'expression, de communication, et ses capacités physiques pour favoriser ses interactions et sa participation sociales
- Assurer son intégration dans différents domaines et dans le tissu social environnant
- Maintenir les liens familiaux



Activités de socialisation

L'épanouissement de l'enfant, l'expression de sa personnalité constituent la finalité de cette prestation. En effet, il s'agit de veiller au bien-être de chaque enfant, c'est-à-dire faire en sorte qu'un enfant prenne sa place dans le groupe. Pour cela, il faut être vigilant aux besoins de chacun, respecter leur rythme et prendre en compte leur état de fatigabilité.

L'action éducative tend à développer le meilleur niveau possible d'autonomie et de socialisation en fonction des capacités et aptitudes des jeunes. La préoccupation majeure des professionnels de La Rosée est de considérer le jeune avec ses besoins et ses désirs en fonction de son âge, de ses capacités d'apprentissage et de ses acquisitions.

Les objectifs généraux de l'accompagnement sont définis selon six axes :

- La communication
- La construction de la personnalité, la conscience de soi
- L'éducation cognitive
- La recherche d'autonomie
- La socialisation
- L'éveil perceptif et sensoriel



Espaces d'apprentissage



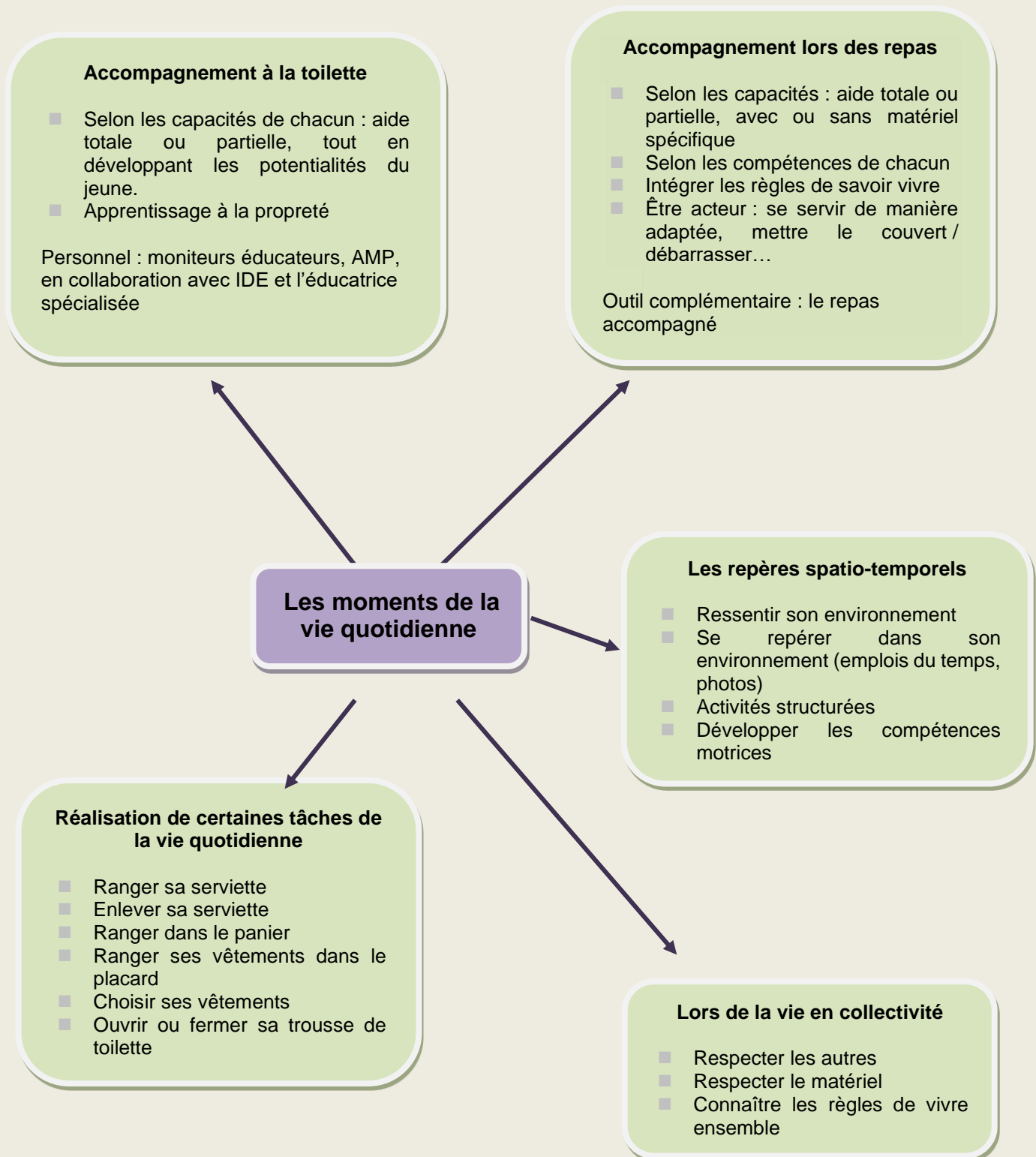
Salle des repas accompagnés



Salle Snoezelen



Bañoire sensorielle



Les activités et ateliers

De nombreuses activités et ateliers sont mis en place à La Rosée pour servir le projet de l'enfant. Il est important de préciser qu'une activité, un lieu d'activité peut répondre à la mise en œuvre de plusieurs prestations. En effet, ils peuvent permettre de répondre à des objectifs d'accompagnement différents d'un enfant à un autre. Les activités journalières sont organisées dans les locaux et grâce aux équipements de La Rosée ou à l'extérieur de l'établissement. L'adaptation des activités aux potentialités de chacun est un principe fondateur de notre accompagnement.

Groupes d'activités	Description		
Activités sportives	<ul style="list-style-type: none"> ■ Piscine ■ Handiloisirs en intra ou à l'extérieur ■ Equithérapie ■ Salle de psychomotricité ■ Randonnée, Joëlette 	Activités d'expression, bien être	<ul style="list-style-type: none"> ■ Balnéothérapie ■ Espace Snoezelen ■ Baignoire sensorielle ■ Chant et musique ■ Peinture ■ Expression corporelle ■ Atelier esthétique ■ Atelier massage
Activités de socialisation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Sorties à l'extérieur de l'établissement (ex : fêtes de Bayonne, pique – nique, semaine escale) ■ Repas en groupe ■ Maintien du lien familial par Webcam, téléphone, cahier de liaison, envoi de photos, visite de la famille ■ École, collège, crèche, lycée du territoire ■ Cinéma, médiathèque 	Activités d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> ■ Atelier éducatif (graphisme, jeux symboliques, jeux éducatifs...) ■ Education dite structurée ■ Atelier informatique, tablette tactile ■ Repas accompagné ■ Goûter communicatif ■ Atelier culinaire
Activités de loisirs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Musique ■ Comptines ■ Activités manuelles (pâte à modeler, collage...) ■ Promenades à l'extérieur de l'établissement ■ Aire de jeux 	Activités sensorielles	<ul style="list-style-type: none"> ■ Ateliers gustatifs ■ Ateliers de stimulations basales (sonores, tactiles, sensoriels...)

Ce catalogue d'activités doit s'inscrire dans un développement éducatif tout en répondant aux besoins et centres d'intérêts de chaque enfant.



Salle de motricité



Aire de jeu



Bassin de balnéothérapie

L'accompagnement à la santé

La réflexion menée à La Rosée sur la notion de « soin » s'appuie sur une conception large du soin et englobe :

- La promotion de la santé
- Les soins préventifs, curatifs et de réadaptation
- La coordination des soins.

L'accompagnement à la santé s'intègre dans la démarche d'accompagnement personnalisé de chaque jeune accueilli. Son approche inclusive vise l'autonomie et le bien-être des enfants accueillis à La Rosée.

La notion de « prendre soin de », comme la définissent les professionnels de La Rosée, repose sur la vigilance, l'attention, l'écoute, la compassion (au sens large du terme), et l'intérêt porté à chaque enfant accueilli. Il ne s'agit pas d'accompagner une personne malade mais une personne, dans toutes ses dimensions, en situation de handicap.

En effet, selon la définition de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) : « la santé est un état de complet bien-être physique, mental, social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou infirmité ».



Salle de psychomotricité.....Salle de kinésithérapie

La prestation « Accompagnement à la santé du jeune » développée à La Rosée vise les objectifs suivants :

- Assurer son bien-être et son confort par les soins de confort, d'hygiène, les différents soins prodigués
- Lutter contre la douleur
- Limiter la dégradation de son état de santé (physique, sanitaire, psychologique...) par une analyse, un suivi et une coordination entre professionnels la meilleure qui soit
- Favoriser le développement de son autonomie à travers ses potentialités, les différentes aides techniques apportées
- Garantir la continuité des soins en s'appuyant sur les moyens du territoire
- Etablir un dialogue avec les familles, afin de leur permettre de comprendre et d'accepter les actions médicales

Une offre de soins respectant le secret médical

Les informations confiées aux médecins par les parents ou représentants légaux relèvent du secret médical.

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé de l'enfant, de sa révision, les informations concernant l'enfant peuvent être partagées par l'équipe pluridisciplinaire dès lors que les parents ou représentants légaux en sont d'accord et que ces informations sont utiles pour les professionnels.

Les informations nécessaires aux professionnels autres que médicaux, pour l'accomplissement de leurs missions peuvent concerner : les contre –

indications, les points de vigilance (symptômes...), les effets des traitements en cours.



infirmierie

Le rythme de vie à La Rosée

Horaires	Programme	Personnel accompagnateur
8h00 10h30	Transmissions équipe de nuit/équipe de jour Lever - Toilette - Petit déjeuner Soins	AMP/AS/ME/IDE IDE
10h30 11h30	Activités socio-éducatives, jeux libres, activités occupationnelles, animations internes	AMP/AS/ES/ME
11h30 13h15	Déjeuner	AMP/AS/IDE ME/ES/Psychomotricienne
13h15 15h	Temps calme ou activités occupationnelles Transmissions écrites	AMP/AS/ES/ME
15h00 15h30	Goûter	AMP/AS/ME ES
15h30 18h00	Activités socio-éducatives (Randonnée, activités, spontanées, snoezelen, balnéothérapie, stimulations sensorielles, maternage, ordinateur, activités manuelles, comptines, promenade, communication, stimulation motrice, esthétique, massage, contes sensoriels, piscine...)	AMP/AS/ME/ES/ Kiné/Psychomotricienne
18h00 19h00	Dîner	AMP/AS/ME/IDE
19h00 20h00	Préparation au coucher Installation des résidents pour la nuit Transmissions écrites	AMP/AS
20h00	Transmissions équipe de jour/équipe de nuit	AMP/AS/IDE
20h00 08h00	Accompagnement au sommeil Surveillance Nursing	AMP/AS/Veilleuses de nuit

Les moyens de communication et voie de recours

L'équipe et l'encadrement sont à votre disposition pour répondre à vos demandes.

En cas de litige concernant les conditions d'hébergement ou de prise en charge, l'organisation, les relations avec le personnel ou d'autres personnes accueillies, vous prendrez contact avec le référent de votre enfant et l'administration.

En cas de désaccord persistant, l'usager ou ses représentants légaux peuvent faire appel à une personne qualifiée en vue de l'aider à faire valoir ses droits. La personne qualifiée a un rôle de médiateur, de soutien et d'information.

Vous pouvez, de plus, faire part de vos réclamations, suggestions, satisfactions auprès de la direction.

L'enquête de satisfaction réalisée tous les 2 ans vous permet également de nous faire part de vos observations..

GLOSSAIRE

- ✓ **AFNOR** Association Française de Normalisation
- ✓ **ALMA** ALIô MAltraitance des personnes âgées et ou handicapées
- ✓ **AMP** Aide Médico Psychologique
- ✓ **ANESM** Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et Médico-sociaux
- ✓ **ARS** Agence Régionale de Santé
- ✓ **AS** Aide-Soignant
- ✓ **CDAPH** Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
- ✓ **EEAP** Etablissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés
- ✓ **ES** Educateur Spécialisé
- ✓ **ETP** Equivalent Temps plein
- ✓ **HAS** Haute Autorité de Santé
- ✓ **IDE** Infirmier Diplômé d'Etat
- ✓ **MDPH** Maison Départementale Des Personnes Handicapées
- ✓ **ME** Moniteur Educateur
- ✓ **OMS** Organisation Mondiale de la Santé
- ✓ **PAP** Projet d'Accompagnement Personnalisé
- ✓ **VSL** Véhicule Sanitaire Léger